

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT
DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU**

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 05 Avril 2016**N° P155649 - DE/1**

et annexe de 3 pages

Matériau présenté par : ICOOL NINGBO LTD
175 GUANGTUAN ROAD
315000 NINGBO
CHINE

Marque commerciale : ICOOL

Description sommaire :
Composition globale : Matériau ignifugé dans la masse composé de mousse de polyéthylène.
Application : Air conditionné, réfrigération, chauffage et plomberie
Masse volumique : (33,0 ± 3,3) kg/m³
Epaisseur : (10 ± 1) mm
Coloris : Gris

Rapport d'essais : N° P155649 - DE/1 du 05 Avril 2016

Nature des essais : Essai par rayonnement NF P 92-501 (décembre 1995)
Détermination du classement NF P 92-507 (février 2004)

Classement :**M1****VALABLE POUR TOUTE APPLICATION POUR LAQUELLE LE PRODUIT N'EST PAS SOUMIS AU MARQUAGE CE****Durabilité du classement (NF P 92-512 : 1986) : NON LIMITÉE A PRIORI**

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai N° P155649 - DE/1 annexé.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Est seule autorisée la reproduction intégrale soit du présent Procès-verbal de classement qui comprend 1 page soit l'intégralité du Procès-Verbal et rapport annexé qui **comporte 4 pages.**

Trappes, le 05 Avril 2016

**La Responsable du Pôle Energie,
Environnement et Combustion****Noëlle PEDESPAN**

Annexe page 1

RAPPORT D'ESSAI DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 05 Avril 2016

N° P155649 - DE/1

1. BUT DES ESSAIS

Les essais auxquels se rapporte ce rapport d'essai ont pour but de déterminer le classement des matériaux, conformément aux prescriptions de l'Arrêté du ministère de l'Intérieur en date du 21 novembre 2002 relatif à leur réaction au feu.

2. PROVENANCE ET CARACTERISTIQUES DES ECHANTILLONS

Demandeur de l'essai	: ICOOL NINGBO LTD
Date et référence de la commande	: Bon pour accord sur facture proforma n°2016/802 du 14/01/2016
Producteur	: ICOOL NINGBO LTD
Marque commerciale et référence	: ICOOL
Composition globale	: Matériau ignifugé dans la masse composé de mousse de polyéthylène.
Caractéristiques attestées par le demandeur	:
Masse volumique	: $(33,0 \pm 3,3)$ kg/m ³
Epaisseur	: (10 ± 1) mm
Coloris	: Gris
Caractéristiques déterminées par le LNE	:
Masse volumique	: $(30 \pm 10\%)$ kg/m ³
Epaisseur	: $(11 \pm 10\%)$ mm
Coloris	: Gris

suite du rapport page suivante

Annexe page 2

3. MODALITES DES ESSAIS

Date de réception des éprouvettes : 30/03/2016

Conditionnement des éprouvettes préalablement aux essais :

Les éprouvettes, éventuellement placées sur leurs subjectiles, sont conditionnées avant essai dans une atmosphère à $(23 \pm 2) ^\circ\text{C}$ et $(50 \pm 5) \%$ d'humidité relative pendant sept jours ou jusqu'à obtention de la masse constante (cas des matériaux livrés humides, ou de forte épaisseur).

La masse est considérée constante quand deux pesées successives à 24 h d'intervalle ne diffèrent pas de plus de 0,1 % ou de 0,1 g (on prendra la plus grande valeur de masse).

Date de réalisation des essais : 05/04/2016

4. RESULTATS**4.1. ESSAI PAR RAYONNEMENT**

	Eprouvette 1	Eprouvette 2	Eprouvette 3	Eprouvette 4	
Moment de la 1ère inflammation (s) face exposée (ti1)	-	-	-	-	
Moment de la 1ère inflammation (s) face non exposée (ti2)	-	-	-	-	
Somme des hauteurs de flamme ΣH (cm)	-	-	-	-	
Somme des durées de combustion effective $\Sigma \Delta T$	-	-	-	-	Moyenne =
$Q = \frac{100 \times \sum H}{\pi \sqrt{\sum \Delta T}}$	0	0	0	0	0
Chute de gouttes non enflammées	Non	Non	Non	Non	
Chute de gouttes enflammées	Non	Non	Non	Non	

suite du rapport page suivante

Annexe page 3

5. OBSERVATIONS CONCERNANT LES ESSAIS

Aucune observation particulière.

6. CONCLUSION ET CLASSEMENT

A la suite de ces résultats d'essais, le matériau présenté ayant les caractéristiques décrites en première page de ce rapport d'essais obtient le classement :

M1

VALABLE POUR TOUTE APPLICATION POUR LAQUELLE LE PRODUIT N'EST PAS SOUMIS AU MARQUAGE CE

Pour déterminer le classement, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

7. DURABILITE DU CLASSEMENT

NON LIMITÉE A PRIORI

Trappes, le 05 Avril 2016



**La Responsable du Pôle Energie,
Environnement et Combustion**

Noëlle PEDESPAN

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons, aux produits ou matériels soumis au LNE et tels qu'ils sont définis dans le présent document.